

Contre l'inflation : Exigeons une augmentation générale des salaires !!

GRAND PRIX DES « CASSEROLADES »



A la veille des négociations annuelles obligatoires durant lesquelles la CGT CGI va batailler ferme pour qu'aboutissent enfin plusieurs revendications dont l'augmentation générale des salaires, il nous faut revenir sur 2022 et discerner le prix de la casserole d'OR à nos hauts dirigeants qui ont eu les plus fortes hausses de leur rémunération totale.

La « **casserole d'OR** » est attribuée à **Julie GODIN** qui a vu sa **rémunération totale augmentée de 48% en 2022.**

Serge GODIN et **George D. SCHINDLER** arrivent en seconde position ex-aequo avec une **augmentation de 26%** en rémunération totale.

Et quand on parle de % sur de telles rémunérations, il faut bien se rendre compte qu'il s'agit de plusieurs millions.

(Source : <https://www.lapresse.ca/affaires/entreprises/2022-12-20/38-6-millions-pour-les-patrons-de-cgi.php>)

Non la redistribution des bénéfices n'est pas équitable chez CGI !!

Les chiffres pour 2022 sont mêmes affligeants : près de 500 salarié.es de CGI ont été rattrapés par l'augmentation des minima Syntec, ce qui démontre qu'il y a de plus en plus de « smicard » du syntec.

Et plus de 1500 salarié.es n'ont eu aucune augmentation alors que l'inflation s'affichait déjà à 6%!! Pour quelles

raisons CGI pénaliserait ces salarié.es et leur infligerait une perte de leur pouvoir de vivre !!

Sur l'ensemble des salarié.es de CGI, 72% auront eu une augmentation inférieure à l'inflation.

Et si vous entendez dire de la part de certains dirigeants de CGI que 2023 sera plus difficile, ce n'est pas ce que CGI affiche par communiqué de presse et sur son site,

Extrait sur résultat du 2^{ème} semestre 2023 :

« Revenus de 3,72 milliards \$, **en hausse de 13,7 %** ou de 11,4 % en devises constantes par rapport à l'an dernier;

Bénéfice avant impôt sur les bénéfices de 564,5 millions \$, **en hausse de 13,2 %** par rapport à l'an dernier, pour une marge de 15,2 %; »

(Source : <https://www.cgi.com/france/fr-fr/news/cgi-affiche-solides-resultats-deuxieme-trimestre-exercice-2023>)

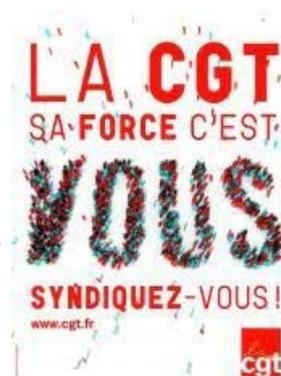
Face à une inflation importante et des résultats conséquents, demandons une juste redistribution des bénéfices et exigeons une augmentation générale a minima de 400€ net avec un plancher à 2000€ net pour tous les salarié.es de CGI.

Soyez prêt.es à vous mobiliser !!

Nous porterons les revendications des salarié.es de CGI qui se sont déjà fortement manifestés pour une augmentations générales des salaires.

Nos collègues de Cap GEMINI ont obtenu une augmentation générale des salaires, certes pas à la hauteur de nos attentes, mais c'est à nous toutes et tous de contribuer à un tel résultat.

La **CGT CGI** compte sur le soutien des salarié.es de CGI pour qu'une telle démarche aboutisse, car vous êtes la force de la CGT.



Pour la famille GODIN, Tout va bien, Merci !!

Durant ces derniers mois, des millions de travailleurs sont entrés en grève contre **une loi injuste qui veut nous priver de deux ans de retraite**. Ce mouvement a permis à des travailleurs et travailleuses dans leur boîte de s'organiser et de partir en grève pour des meilleurs salaires. Ce fut le cas par exemple à Sabena ou encore chez Dassault.

Ce n'est pas un hasard si la question de leur salaire a été au cœur des discussions ! Tout le monde a vu son niveau de vie s'abaisser alors que les résultats des grands groupes ont explosé.

CGI en est un bon exemple ! Ses bénéfices ne cessent de monter depuis la pandémie. La reprise espérée par les actionnaires est bien au rdv (voir graphe 1).

Finances de CGI FRANCE

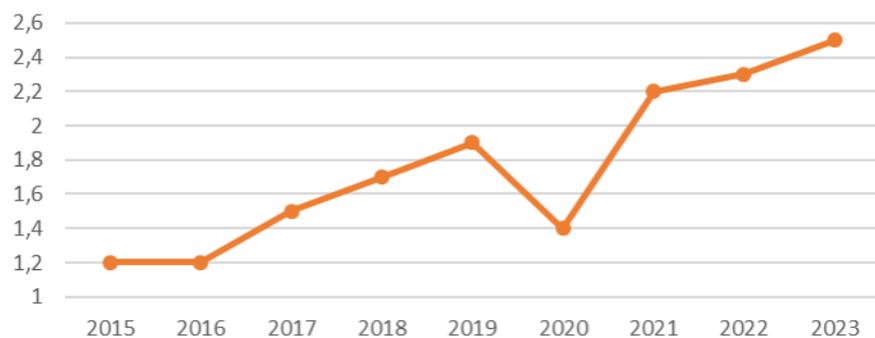


FAUTE DE GRÈVES, ON MANGERAIT DES MERLES!!...



Et le moins qu'on puisse dire c'est que l'évolution de la fortune de Serge Godin suit la même courbe. **Ainsi en 7 ans, l'actionnaire principal de CGI a doublé sa fortune.**

Fortune de Serge Godin (en Milliards de \$ Canadiens)



PARTAGEONS LES RICHESSES!!



Par décence, nous vous épargnons la courbe de l'évolution des salaires à CGI. De toute façon, vous la connaissez tous ! Quel salarié peut se vanter d'avoir vu sa fortune doubler en 7 ans ? Et ce ne sont pas les 3,8% d'augmentation « exceptionnelle » de 2022 qui nous ont permis d'y arriver

Bien au contraire, les fins de mois sont toujours plus difficiles. D'autant plus difficiles que les prix ne cessent de grimper.

Il n'y a pas de hasard : **l'explosion de la fortune de Godin comme celle des bénéfices est liée à l'aggravation de notre exploitation ! Notre exploitation, ce sont nos bas salaires, nos augmentations quasi inexistantes et la pression qui augmente pour tenir les délais et augmenter la productivité.**

Ni les EAD, ni les négociations ne régleront nos problèmes. Année après année, nous avons pu le vérifier.

Il faut continuer à nous organiser collectivement, à multiplier les discussions et à préparer la grève !



Réforme des retraites : Travailler plus longtemps et gagner moins ? C'est non et ce sera toujours non !!

Dans le monde qui vient, la question de la retraite demeurera centrale.

Pourquoi ? Parce que nous subissons depuis la fin des années 1980 une succession de réformes qui ont eu et qui vont continuer à avoir pour conséquence de non seulement reculer l'âge de départ à la retraite mais également de baisser le niveau des pensions.

Aujourd'hui nous atteignons un point critique avec une réforme imposée par un président isolé, arrogant et mal élu.

La loi Seguin, les réformes Balladur, Juppé, Fillon, Woerth, Hollande, Macron et les nombreux accords Agirc/Arcco (dénoncés par la CGT) ont eu pour effet cumulé de faire augmenter la durée de cotisation (de 37.5 à 43 annuités), d'augmenter l'âge de départ (de 60 à 64 ans) et de baisser le niveau des retraites (voir ci-contre).

Les effets cumulés de la baisse du taux de remplacement mais aussi de la désindexation des pensions liquidées (qui dans les faits ne suivent plus ni les salaires ni les prix) font s'effondrer le niveau de vie moyen des retraité-es avec une baisse encore plus violente pour les ingés, cadres, techs et agent-es de maîtrise.

De plus, il faudra travailler jusqu'à 65 ans pour ne pas subir une décote de 10 % pendant 3 ans sur la retraite complémentaire Agirc-Arrco (qui représente 50 % de la retraite des cadres et assimilés).

Enfin, le recul de l'âge de départ sur cette période n'a pas montré son efficacité sur l'emploi des sénior-es, bien au contraire

Le taux de remplacement, c'est-à-dire le pourcentage que représente la première pension par rapport au dernier salaire, a reculé de 22 points pour les hommes cadres et de 16 points pour les femmes cadres entre 1990 et aujourd'hui.

Chez les ouvrier-es et employé-es le recul est de 12 points pour les hommes et de 10 points pour les femmes.

Trente ans que nous payons la facture.

FINANCEMENT DES RETRAITES : LE BRAS DE FER CAPITAL / TRAVAIL !!

En matière économique, les réformes successives n'ont pas résolu le soi-disant problème financier des retraites. C'est d'ailleurs cet argument que nous a ressorti Emmanuel Macron.

Au contraire, le système de retraites français a besoin de plus de dépenses et de plus de solidarité entre générations, entre le public et le privé, entre les cadres et les non-cadres.

Nous portons cette exigence d'une autre conception des retraites, à rebours de celle imposée ces quarante dernières années, d'une durée toujours plus longue de vie au travail. Nous revendiquons un âge de la vie où chacun-e peut bénéficier d'une période de repos et de loisirs, en relativement en bonne santé.

Concrètement, cela se traduit par un départ en retraite à 60 ans (départs anticipés pour les métiers pénibles) avec 75 % du dernier revenu (10 meilleures années dans le privé et 6 derniers mois dans le public), la prise en compte des années d'études et aucune retraite inférieure à 2000 euros.

De l'argent il y en a !!



>>> Mettre à contribution les revenus du capital : 14 milliards d'euros

>>> Passer aux 32 heures hebdomadaires créerait 1.7 million emplois d'emplois privés : 13,6 milliards d'euros

>>> 100 000 recrutements dans la fonction publique hospitalière : 1,5 milliards d'euros

>>> Supprimer les exonérations de cotisation de la branche vieillesse : 18,4 milliards d'euros

>>> Instaurer des cotisations retraite sur l'intéressement, la participation, l'épargne salariale et l'épargne retraite : 3 milliards d'euros

>>> Augmenter les salaires et le taux de cotisation retraite (l'augmentation du taux de cotisation de 0,8 point apporterait 12 milliards d'euros (soit 8 euros par mois pour la part salariale et 12 euros par mois pour la part patronale pour un salaire de 2500 euros bruts)



À la conquête du temps libre

Conquérir du temps libre pour se reposer, se cultiver, se former, se distraire, profiter de ses proches ou s'engager dans la vie associative est une aspiration ancienne du monde du travail. Cette conquête du temps libre n'a jamais été un long fleuve tranquille et les attaques ont été particulièrement violentes et insidieuses ces 40 dernières années. L'actualité de ces derniers mois nous montre à quel point cette question est centrale pour le monde du travail et au combien politique : loin de le diviser, elle le rassemble face aux pouvoirs (gouvernemental et patronal) . Pour rappel : La CGT milite pour la semaine de 4 jours à 32h !!

NAO 2023 : INFLATION & AUGMENTATIONS DE SALAIRE

LE CONTEXTE

La crise sanitaire et le contexte géopolitique (guerre en Ukraine) sont la cause d'une inflation qui a dépassé les 6 % en 2022 et se poursuit en 2023. Il s'agit du plus haut niveau de l'inflation depuis 1985.

Toutefois, Cet indice de l'INSEE minimise l'impact de l'inflation sur les salariés car il prend en compte l'ensemble des consommations y compris les produits manufacturés et les services.

Aujourd'hui toutes les catégories sociaux-professionnelles sont touchées par l'inflation, même si elle ne les impacte pas de la même manière. L'inflation subie par les 20 % des ménages les plus modestes est supérieure à celle qui touche les 20 % les plus aisés du fait d'une répartition différente des postes de dépenses (l'inflation sur un an : l'alimentation 15%, l'énergie 6,8% , la consommation 5,9% – INSEE avril 2023).

Même si nous ressentons une légère baisse de l'inflation, cette dernière se poursuit cette année, elle est donc structurelle. **Dans ce contexte, il est impératif que les salaires augmentent, même le ministre de l'Économie le dit et le redit !**

indexons le salaire sur l'inflation !

LES REVENDICATIONS

Devant l'inflation que nous traversons de plus en plus péniblement, **il devient indispensable d'établir une augmentation générale afin de permettre à chacun de pouvoir vivre dignement de son salaire.**

Ceci a même été demandé par le ministre de l'économie et rappelé par notre 1ere ministre : "**les entreprises qui le peuvent doivent augmenter les salaires**". Nos politiques sont unanimes, les salaires doivent augmenter significativement.

A la CGT, nous estimons que CGI a les moyens d'augmenter dignement tous les salaires et donc de mettre en place une augmentation générale. **L'inflation touche tout le monde, nous pensons à la CGT qu'il en va de la responsabilité sociale et morale de CGI.**

Cap Gemini et Atos, entre autres, ont réussi une nouvelle fois à avoir des augmentations générales, alors pourquoi pas nous !?

L'enveloppe d'augmentation devrait donc être au minimum calculée à partir du taux d'inflation que nous connaissons encore en 2023, et qui va conduire à une précarisation de plus en plus importante des travailleurs et travailleuses de CGI.

La CGT revendique une augmentation générale de 400 € Net par mois pour les NAO 2023 à CGI.



Elections pro à CGI : à toi de jouer !



**Pour ne plus subir
Pour agir et lutter
Pour soi et pour les autres**

Deviens représentant·e du personnel

Tu veux des représentant·es dynamiques et proches de toi ? Un collectif qui n'a pas peur de s'opposer à la direction pour défendre les salarié·es ? Un syndicat qui revendique et qui informe ? Une organisation proche de tes valeurs ? **Ne cherche plus, rejoins nous !**

Contacts CGT-CGI

Mail : contact@cgt-cgi.com

Twitter : [@CgtCgiFrance](https://twitter.com/CgtCgiFrance)

Délégué Syndical Central

Pascal GIFFARD BOUVIER 06 11 83 78 27

FGDC

Arnaud GUIHENEUF
06 63 70 25 84

Alexandre COCAGNE
06 30 01 63 67

Thierno BAH
06 01 16 77 86

Grand-Ouest

David CROCHU
06 76 01 24 20

Daniel MENUET
06 85 24 45 21

Yoann TOUATI
06 24 69 10 74

EUCRM

El Bachir MOUTIK
06 63 96 63 62

TPSHRM

Jacques SANCHEZ
06 85 62 20 29

André LE CHUITON
06.98.94.15.67

CBC

Randja KANOUNI
06 99 87 85 06

Grand SUD

Pascal GENTY
06 95 69 74 02

Franck ELIES
06.10.65.38.96

FS

Éric MARCOU
06 38 40 56 18

Grand-Est

Sylvie DAMON
06 69 40 27 14

Saïd BOUTAHRA
06 47 78 66 26